SOCIETE SAS ST FORMATION 71
3229 Avenue Gabriel Voisin -- 71700 Tournus – Tel : 06.28.21.43.10
– Mail stformation71@outlook.fr
NDA : 27710286071 – N° Activité : 845.062.876 – N° TVA : FR35 845062876 – R.C.S : MACON

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Selon la recommandation R430 & R431 de la CNAMts

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à l'utilisation et aux règles de sécurité relatives au Travail en Hauteur d'Ancrage des Risques de Chûtes & d'Arrêt de Chûtes selon la recommandation R430 & R431 CNAMTS.

PUBLIC :

Toute personne amenée à monter à utiliser, à vérifier ou à Réceptionner le travail en hauteur.
Avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré-requis :

Être âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour des travaux en hauteur et le port de charges
Maîtriser le français (oral et écrit)
Avoir suivi formation port du harnais

Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases
Expérience professionnelle requise : NON

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

® d'identifier les différents types de travail en hauteur et leurs caractéristiques
® d'interpréter la charge pour travailler en hauteur sans ce risque
® d'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation du travail en hauteur en entreprise
® de vérifier l'état du matériel et son adéquation aux opérations prévues rapidement
® d'utiliser en sécurité le matériel utilisé pour le travail en hauteur pour les opérations de bases en entreprise
® d'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du matériel pour le travail en hauteur en fin de poste rapidement

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap (tout handicap confondus) : nous consulter.

CONTENU (CONFORME À LA RECOMMANDATION ECHAFAUDAGE) :

THEORIE :

Contexte réglementaire lié aux travaux en hauteur et les droits et devoirs de l'employeur et du salarié.
Evaluation des risques liés à la mise en œuvre et le travail sur le matériel pour le travail en hauteur.
Les règles de sécurité de montage, démontage et d'utilisation.
Notion élémentaire de physique.
Les principaux types travaux en hauteur.

Stabilité du matériel.
Risques liés à l'utilisation des matériels liés au travail en hauteur.

Utiliser les EPI appropriés. Avoir Suivi Formation Port du Harnais
Communiquer, Diriger le Montage du matériel.

Vérifications journalières & de conformité des outils liés au travail en hauteur. Evaluer la conformité des niveaux de travail, des protections, des accès et des consignes d'utilisation.

PRATIQUE :

Prise de poste et vérification
Conduite en sécurité et manœuvres
Fin de poste
Opérations d'entretien quotidien
Maintenance

DUREE : 8h00 (< 8 Stagiaires) ou 16h00 (> 8 Stagiaires)

EFFECTIF : Minimum 4 personnes / Maximum 12 personnes

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

SUIVI -ÉVALUATION :

Suivi et sanction de la formation :
Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & certificat travail en hauteur en cas de réussite aux examens.
Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :
Tests Echafaudages (Examens théoriques et pratiques selon la réglementation de l'employeur pour le Travail en Hauteur.
Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : Enquête de satisfaction, Evaluation à chaud & à froid.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Il est impératif que soit communiqué la marque & le modèle de l'échafaudage.

Formation Théorique :

Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé et d'exercices en groupe
d'échange d'expériences,
de démonstration et d'explications.
Vérification des acquis tout au long de la formation
Un livret de formation est remis à chaque stagiaire

Formation Pratique :

Mise en situation en groupe
Après démonstration et explication par le formateur,
Chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction
pendant que le reste du groupe suit en écoute
pédagogique les indications et corrections du formateur.
Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression

SANCTION VISEE :

Attestation Fin de Formation pour le Travail en Hauteur d'Ancrage des Risques de Chûtes & d'Arrêt des Chûtes conforme à la recommandation R430 & R431 Travail en Hauteur modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.